

# Conditions Générales de Vente et de Prestations

der Sortimo by Gruau

## 1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les ventes de produits et fournitures de prestations conclues par la société Sortimo by Gruau (ci-après dénommée « SORTIMO ») avec tout cocontractant (ci-après dénommé « le Client ») agissant dans le cadre de son activité professionnelle.

Toute commande entraîne de plein droit l'adhésion du Client aux présentes Conditions Générales, nonobstant toutes dispositions contraires pouvant figurer dans tous documents émanant du Client. Toute condition dérogatoire aux présentes n'engage SORTIMO qu'à la condition d'avoir été acceptée par écrit par SORTIMO.

## 2. Validité des offres

Les offres de SORTIMO ne l'engagent que si elles ont été établies par écrit.

Les offres fermes de SORTIMO sont valables pendant la durée indiquée sur l'offre et au maximum 3 mois.

## 3. Modèles, indications et conseils

Les modèles et échantillons fournis avec l'offre n'ont qu'un caractère indicatif et n'engagent pas SORTIMO. SORTIMO se réserve la possibilité de modifier les produits tant que les modifications sont compatibles avec les demandes du Client ou tant qu'elle sont mineures.

Toute indication portant sur l'adaptation et les modalités d'utilisation des produits de SORTIMO n'a qu'un caractère estimatif et n'est pas garantie.

## 4. Confirmation des commandes

Les commandes passées par un Client auprès de SORTIMO ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par SORTIMO.

Toute modification des plans, modèles, échantillons, spécifications, indications, outils, mesures, poids ou d'autres données mises à disposition par le Client pour les besoins de la commande doit être communiquée à SORTIMO dans les plus brefs délais. De telles modifications ne sont prises en compte qu'en cas d'accord écrit auprès de SORTIMO.

Pour toutes les commandes passées via notre boutique en ligne vous recevrez un mail de confirmation dès l'enregistrement de celle-ci.

## 5. Prix de vente des produits

Les produits sont vendus au prix figurant au catalogue de SORTIMO en vigueur au moment de la passation de la commande. Le catalogue est disponible sur simple demande.

Lorsque la livraison n'a pas été effectuée 4 mois après passation de la commande par le Client, sans que le retard puisse être imputé à SORTIMO, les éventuels nouveaux prix figurant au catalogue en vigueur au moment de la livraison s'appliquent. Lorsque la modification du prix suite à une modification du catalogue dépasse 5% du prix initialement convenu, le Client est libre d'annuler la commande affectée par cette modification du prix.

Lorsque la livraison n'a pas été effectuée 4 mois après passation de la commande par le Client, sans que le retard puisse être imputé à SORTIMO, et que les prix des matériaux et du personnel ont augmenté globalement de plus de 5% dans l'intervalle, le prix initialement convenu est adapté en conséquence. A cet effet, les parties considèrent que les prix des matériaux et du personnel représentent 45% du prix du produit.

Pour l'application de la clause figurant au paragraphe précédant, le prix des matériaux est indexé sur la base de l'Indice brut de la production industrielle (base 100 en 2005) - Métallurgie (NAF rév. 2, niveau division, poste 24), régulièrement publié par l'INSEE et le prix du personnel est indexé sur la base de l'Indice mensuel du coût horaire du travail révisé, salaires et charges dans le Commerce (NAF rév. 2 poste G) - (Base 100 en déc. 2008) régulièrement publié par l'INSEE.

Lorsque la modification du prix suite à une variation du prix des matériaux et du personnel dépasse 15% du prix initialement convenu, le Client est libre d'annuler la commande affectée par cette modification.

Sauf stipulation contraire, les prix s'entendent Franco de port hors taxes, départ usine (minimum 900€), sans emballage et sans chargement, en euros sans remises ni rabais.

Pour les commandes passées via notre boutique en ligne, les frais de port seront de 20€ HT pour tout achat inférieur à 50€HT et seront franco à partir de 50€ HT de commande.

Les prix sur notre boutique en ligne sont affichés TTC et HT. Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur.

## 6. Emballage et transport

Les emballages ne sont repris que dans le cadre des obligations légales.

Sauf stipulation contraire, toutes les opérations de transport des marchandises sont à la charge et aux frais du Client auquel il appartient d'exercer, s'il y a lieu, les recours contre le transporteur. Les dits « charge et frais » sont subordonnés au montant de la commande.

Pour les commandes passées via notre boutique en ligne, selon les dispositions de l'article L 121-25 du code de la consommation qui prévoit un délai de rétractation de 7 jours jusqu'au 31/12/2013 (ce délai passera à 14 jours à partir du 01/01/2014), vous pouvez faire valoir votre droit de rétractation dans un délai de 14 jours ouvrables à partir de la date de livraison de votre commande. A cet effet, vous trouverez en ligne un formulaire de rétractation.

Dans l'exercice de votre droit de rétractation, vous devez réexpédier à vos frais la marchandise sous un délai maximum de 30 jours date de réception de celle-ci. Elle devra être retournée dans son emballage d'origine et en bon état, à l'adresse de SORTIMO France. SORTIMO se réserve le droit de déprécier la marchandise si ces conditions n'étaient pas respectées.

SORTIMO s'engage à vous rembourser, par chèque ou virement, la marchandise retournée sous un délai maximal de 14 jours date à laquelle SORTIMO aura reçu la marchandise.

## 7. Transfert des risques

Les risques sont transférés au Client lors de la livraison des produits, y compris pour les commandes passées depuis notre boutique en ligne.

Si SORTIMO a mis les produits à la disposition du Client mais que celui-ci omet de prendre livraison des produits dans le délai prévu, le transfert des risques s'opère à l'expiration de ce délai. La mise à disposition s'entend, selon le cas, de la disponibilité des produits en usine pour le Client ou de leur disponibilité dans l'usine pour montage par SORTIMO.

## 8. Délais de livraison des produits

Les délais de livraison indiqués dans l'offre sont communiqués à titre indicatif et courent au plus tôt à compter de la confirmation de la commande par SORTIMO et à condition que SORTIMO ait reçu tous paiements ou avances dus par le Client, ait elle-même été livrée à temps par ses fournisseurs, et que tous les détails de l'exécution de la commande aient été précisés par le Client. Les retards intervenant à la livraison par rapport à ces délais indicatifs ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, ni donner lieu à des pénalités ou des indemnités. Lorsque, exceptionnellement et contrairement à ce qui est indiqué au premier alinéa, SORTIMO s'est engagée expressément envers le Client à respecter une certaine date de livraison, SORTIMO se réserve le droit, en cas de retard de paiement du Client, de reporter la livraison à une date tenant compte de la durée du retard, augmenté d'un délai de relance raisonnable. En cas de force majeure telle que définie ci-dessous, le délai de livraison est prolongé de la durée de l'empêchement, augmenté d'un délai de relance raisonnable. SORTIMO informe le Client du début et du terme prévisionnel de l'empêchement dans les meilleurs délais. Lorsque l'empêchement dure plus de 3 mois, SORTIMO et le Client sont libres d'annuler la vente concernée. Lorsque SORTIMO ne respecte pas la date de livraison à laquelle elle s'est expressément engagée, le Client est libre, après mise en demeure écrite restée infructueuse un mois après sa réception par SORTIMO, d'annuler la commande concernée.

Les livraisons partielles sont autorisées.

Si le Client omet de prendre livraison des produits dans le délai prévu, les frais et risques d'entreposage sont à sa charge. Les frais d'entreposage sont fixés forfaitairement à 3 euros HT par jour à partir du cinquième jour d'entreposage. Après une mise en demeure écrite restée infructueuse 1 mois après sa réception par le Client, SORTIMO peut à son choix annuler la vente et/ou demander des dommages et intérêts. Dans ce dernier cas, SORTIMO se réserve le droit de demander des dommages et intérêts forfaitaires de 10% de la valeur de la commande concernée sans devoir justifier de l'existence d'un préjudice, sauf si le Client démontre que le préjudice est inférieur au forfait de 10% mentionné ci-avant. Le droit de SORTIMO de demander des dommages et intérêts forfaitaires n'affecte pas la possibilité de SORTIMO de demander les dommages et intérêts réellement subis.

Pour les commandes passées via notre boutique en ligne, le délai de livraison est de 5 à 10 jours ouvrés à partir de l'enregistrement de la commande, et ne peut excéder 30 jours, sous réserve de disponibilité des marchandises.

## 9. Réception de prestations

Lorsque SORTIMO effectue, en plus de la vente de ses produits, des travaux de montage ou plus généralement des travaux accessoires à la vente de ses produits sur le site du Client ou dans sa propre usine, SORTIMO et le Client conviennent des délais d'exécution de ces prestations et établissent, après leur

réalisation, un protocole de réception.

En cas de prestations dans l'usine de SORTIMO, si le Client omet de récupérer le véhicule qu'il a déposé dans les délais convenus, les frais et risques de garde et d'entreposage sont à sa charge.

Le protocole de réception confirmant la réception définitive des prestations de SORTIMO est signé le jour même, au terme de l'intervention de SORTIMO. Le protocole de réception doit être signé par SORTIMO et par le Client. Chaque partie en conserve un exemplaire.

Lorsque le Client émet des réserves quant aux prestations effectuées par SORTIMO, SORTIMO et le Client disposent d'un délai maximum de 30 jours pour vérifier la réalité des désordres ou des défauts de conformité signalés et, le cas échéant pour y remédier.

Pendant cette période, le Client peut retenir au maximum 5% du prix de la prestation, à l'exclusion de tout dédommagement.

Si les réserves n'ont pas été levées dans les 30 jours suivant la signature du procès-verbal de réception, le solde du prix est consigné entre les mains d'un établissement bancaire indépendant ou d'un notaire en qualité de consignataire jusqu'à la levée des réserves. SORTIMO et le Client partageant les frais de la consignation.

Le Client n'est pas autorisé à exécuter lui-même les prestations faisant l'objet des réserves émises.

La levée des réserves fait l'objet d'un constat de levée de réserves signé par SORTIMO et le Client. La levée des réserves entraîne l'exigibilité immédiate du solde du prix et constitue la réception définitive.

## 10. Conditions de paiement

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables à réception. Tout retard de paiement à l'échéance, quelle qu'en soit la cause, entraîne l'exigibilité immédiate et de plein droit d'intérêts de retard à un taux équivalent à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Selon le décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, Sortimo se réserve le droit de facturer une indemnité forfaitaire minimum de 40€ pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Cette indemnité s'appliquera pour chaque facture impayée dans les délais impartis.

En cas de retard de paiement, SORTIMO se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses obligations contractuelles jusqu'à réception dudit paiement.

En cas de retard de paiement supérieur à 3 mois, SORTIMO se réserve le droit de résilier le contrat sur notification écrite et de réclamer des dommages et intérêts au Client.

Quel que soit le moyen de paiement utilisé, aucun paiement n'est considéré effectué tant que le compte SORTIMO n'est pas complètement et irrévocablement crédité.

Pour les commandes passées via notre boutique en ligne, deux possibilités de paiement s'offrent à vous :

- Paiement à réception de facture.
- Paiement par carte bancaire au moment de la passation de commande.

## 11. Réserve de propriété

**Tous les produits demeurent la propriété exclusive de SORTIMO jusqu'à leur complet paiement par le Client.**

La réserve de propriété ne porte pas atteinte au transfert des risques tel que prévu ci-dessus.

A défaut de paiement par le Client d'une seule fraction du prix aux échéances convenues ou en cas de violation des obligations contractuelles par le Client, la totalité du prix est exigible sans délai et SORTIMO peut exiger sans formalité la restitution de ses produits aux frais, risques et périls du Client.

Pendant la durée de réserve de propriété, le Client doit assurer à ses frais et diligences les produits contre tous risques de dommages ou de responsabilités causés ou subis par elles.

Les produits objets de la réserve de propriété doivent, sous la responsabilité du Client, conserver de manière apparente les signes d'identification apposés par SORTIMO.

La revente des produits avant leur complet paiement est soumise à la condition que le prix de revente ne soit pas inférieur à celui pratiqué par SORTIMO. La mise en garantie, la location ou autre mise à disposition des produits objet de la réserve de propriété de SORTIMO avant complet paiement du prix n'est pas autorisée.

Dans l'hypothèse d'une revente des produits avant leur complet paiement, SORTIMO est habilitée à revendiquer entre les mains du sous-acquéreur le prix ou la partie du prix des produits livrés. Le Client communique les noms et adresses des tiers auxquels il a revendu les produits, à première demande.

En cas de cessation de paiement du Client, le Client n'est pas autorisé à encaisser le prix de revente ou la partie du prix de revente des produits objets de la réserve de propriété. Dans ce cas, seule SORTIMO est habilitée à réceptionner le prix ou la partie du prix entre les mains du sous-acquéreur.

Le Client est tenu d'informer immédiatement SORTIMO de la saisie, de la réquisition ou de la confiscation au profit d'un tiers des produits fournis, et de prendre toutes les mesures de nature à sauvegarder le droit de propriété de SORTIMO. Le Client s'engage en cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire à participer activement à l'établissement d'un constat amiable des produits se trouvant dans ses stocks dont SORTIMO peut revendiquer la propriété. A défaut, SORTIMO est d'ores et déjà autorisée à les faire inventorier par constat d'huissier aux frais du Client.

## 12. Réclamations

Les produits vendus sont réputés exempts de vices à la livraison au Client, sauf notification écrite de celui-ci à SORTIMO dans les 48 heures qui suivent la livraison.

En cas de vice caché, la réclamation doit être signalée à SORTIMO par écrit dans les 8 jours qui suivent le jour où le vice a été découvert. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices allégués. Aucune réclamation ne sera prise en compte à l'expiration du délai de réclamation.

Pour les commandes passées via notre boutique en ligne, votre réclamation écrite doit intervenir dans les 48 heures qui suivent la réception de la marchandise.

En cas de vice caché, la réclamation doit être signalée à SORTIMO par écrit dans les 8 jours qui suivent le jour où le vice a été découvert. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices allégués. Aucune réclamation ne sera prise en compte à l'expiration du délai de réclamation.

## 13. Responsabilité

La responsabilité de SORTIMO au titre des obligations des présentes Conditions Générales ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au fait d'un tiers même s'il est prévisible, à la faute du Client, ou à la survenance d'un événement de force majeure tel que défini ci-dessous.

SORTIMO n'est pas responsable du vol ou de la détérioration du/des véhicule/s confié par le Client ou du vol ou de la détérioration des effets contenus dans ce/ces véhicule/s.

SORTIMO ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'un quelconque défaut de montage si le montage est effectué par un tiers.

SORTIMO n'est responsable envers le Client que de ses fautes lourdes ou intentionnelles ou des fautes lourdes ou intentionnel-

les de ses préposés. La responsabilité de SORTIMO est exclue en cas d'exploitation ou d'utilisation impropre, négligente ou inadaptée des produits livrés, d'un montage non-conforme ou inapproprié, d'utilisation de consommables ou de matériels de remplacement inadaptés, de conditions de terrain inadaptées ou d'un manque d'entretien ou de surveillance. La responsabilité de SORTIMO ne s'étend pas aux pièces d'usure ni aux consommables.

Dans la limite des dispositions légales, la garantie des vices cachés et la garantie sur le fondement de la responsabilité du fait des produits défectueux prévues à l'article 1386-1 et s. du Code civil sont exclues.

En tout état de cause, les produits comportant un défaut reconnu ne peuvent faire l'objet, au choix du Client, que d'un remplacement ou d'une remise en l'état, à l'exclusion de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de SORTIMO ne peut être engagée pour les dommages indirects, tels que les pertes de chiffre d'affaires, d'exploitation, de production, de bénéfices, d'opportunité, de clientèle ou les manques à gagner, ainsi que pour les dommages à l'image ou à la réputation ou, plus généralement, les dommages commerciaux.

## 14. Force majeure

Tout cas de force majeure ou tout évènement de lock-out, grève, arrêt de travail total ou partiel chez SORTIMO ou ses fournisseurs, épidémie, guerre, révolution et actions illicites, réquisition, incendie, inondation, accident d'outillage, rebuts de pièces en cours de fabrication, rupture d'approvisionnement en énergie ou en matières premières, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant ou retardant la fabrication ou l'importation des pièces, sans que cette liste soit exhaustive, éteint, limite ou suspend corrélativement les obligations de SORTIMO quant aux produits ou aux prestations commandés.

## 15. Résolution / Exécution forcée

En cas de non-respect de l'une quelconque des obligations du Client, SORTIMO est libre de demander l'exécution forcée ou la résolution du contrat, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Dans tous les cas, SORTIMO peut également reprendre les produits livrés et demander des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi et, à ce titre, conserver les sommes déjà versées par le Client.

## 16. Droits de Propriété Intellectuelle

Tous droits de propriété intellectuelle afférents aux plans, modèles, échantillons, spécifications, indications, outils et autres objets ou données mis à la disposition du Client demeurent la propriété unique et exclusive de SORTIMO. Leur transmission à un tiers ou leur reproduction, en tout ou partie et sous quelque forme que ce soit, sont interdites sans l'autorisation expresse écrite de SORTIMO. Le Client s'engage à n'en faire aucun usage susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de SORTIMO.

SORTIMO est libre de reproduire, d'utiliser et, si nécessaire pour les besoins de la commande, transmettre à des tiers les plans, modèles, échantillons, spécifications, indications, outils, mesures, poids et d'autres données similaires mis à disposition par le Client.

**17. Confidentialité**

Lorsque le Client reçoit des informations techniques, financières et commerciales de SORTIMO qui ne sont pas dans le domaine public, il s'interdit, sans l'accord préalable et écrit de SORTIMO de les divulguer, les utiliser, permettre qu'elles soient divulguées ou utilisées, autoriser l'accès ou les mettre autrement à disposition, à une autre personne que ses propres dirigeants et employés qui ont besoin de les connaître pour la bonne exécution de leur mission dans le cadre de l'application des présentes.

**18. Prescription**

Toute action contre SORTIMO se prescrit par 12 mois, à compter du jour où le Client a connu ou aurait dû connaître l'existence du vice des produits vendus.

**19. Attribution de juridiction et droit applicable**

Les présentes Conditions Générales et tout contrat entre SORTIMO et le Client sont régis par le droit français, à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. SORTIMO et le Client conviennent de soumettre tout litige survenant entre eux quant à la formation, l'exécution ou la rupture des contrats conclus en application des présentes Conditions Générales aux tribunaux de Bobigny.

**20. Conditions générales d'utilisation des boutiques en ligne**

SORTIMO se réserve le droit de faire à tout moment des modifications sur son site internet et ses boutiques en ligne quant à ses procédures et ses conditions de vente.

État juin 2016